

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		EURL AURELIEN BENOIT CHAUFFAGE		Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		KEREMPIFFE 56220 PLUHERLIN					
SIRET		9 0 0 1 5 4 1 0 5 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 15			
				Exercice N clos le			
				3 1 0 8 2 0 2 3			
		Brut		Amortissements-Provisions			
		1		2			
				Net			
				3			
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *		014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	58 341	030	14 163		
	Immobilisations financières * (1)	040	15	042	15		
	Total I (5)	044	58 356	048	14 163		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	88 409	052	88 409	
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	65 270	070	65 270
			Autres* (3)	072	12 030	074	12 030
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	259 946	086	259 946		
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	425 655	098	425 655		
	Total général (I + II)	110	484 011	112	14 163		
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000				
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	100				
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	122 952				
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	218 923				
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	342 976				
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	11 082				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	41 444				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	18 064				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 310)	172	56 282				
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	126 872					
Total général (I + II + III)	180	469 848					
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	48 510	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	24 314	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

CERTIFIÉ
CONFORME

AURELIEN BENOIT CHAUFFAGE
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : Kerampiffe
56 220 PLUHERLIN
900 154 105 RCS VANNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 09 NOVEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023 s'élevant à 218 923 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 218 923 euros

✚ En totalité au compte "autres réserves"218 923 euros
qui s'élève ainsi à 341 875 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

 Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL AURELIEN BENOIT CHAUFFAGE

 Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	14 838	442	16 201	444		446	31 039			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452	3 309	454		456	3 309			
	Matériel de transport	460	16 730	462		464		466	16 730			
	Autres immobilisations corporelles	470	2 474	472	4 789	474		476	7 263			
Immobilisations financières		480		482	15	484		486	15			
TOTAL		490	34 042	492	24 314	494		496	58 356			

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 115	532	3 807	534		536	4 922	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	153	544		546	153	
	Matériel de transport	550	4 171	552	3 346	554		556	7 517	
	Autres immobilisations corporelles	560	323	562	1 248	564		566	1 571	
TOTAL		570	5 609	572	8 554	574		576	14 163	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisation	Valeur d'actif *	①	Amortissements *	②	Valeur résiduelle	③	Prix de cession *	④	Plus ou moins-values			
TOTAL	578	580	582	584	586	588	589	590	591	592	593	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL		596	585	597	599							

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

AB

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL AURELIEN BENOIT CHAUFFAGE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	74 007
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	126 042
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

43

Désignation de l' entreprise : EURL AURELIEN BENOIT CHAUFFAGE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	15	UM		UN	15		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	65 270		65 270				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 102		4 102				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	7 928		7 928				
	Charges constatées d'avance			VS							
TOTAUX			VT	77 315	VU	77 300	VV	15			
RENVUIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	11 082		4 016		7 066			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	18 064		18 064						
Personnel et comptes rattachés		8C	838		838						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 978		1 978						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	46 385		46 385					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	6 560		6 560					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	207		207					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	310		310						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4		4						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	85 428	VZ	78 363		7 066				
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	3 997	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					